



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'une personne dynamique et consciencieuse pour combler un poste d'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement.

Relevant de la directrice du Service de l'urbanisme, la personne recherchée devra répondre aux exigences et assumer les responsabilités suivantes :

- Assurer le suivi des permis et des certificats délivrés, des dossiers de plainte et des requêtes qui lui sont confiés;
- Effectuer des tournées d'inspection régulières sur le territoire de la Municipalité afin d'assurer l'application de la réglementation et pour prévenir d'éventuelles infractions;
- Renseigner les citoyens sur la réglementation en vigueur;
- Rédiger et émettre les avis et les constats d'infraction, en assurer le suivi et représenter la Municipalité en cas de poursuite;
- Appliquer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et celui sur le captage des eaux souterraines de même que tous les règlements d'urbanisme y compris le règlement sur les nuisances;
- Toute autre tâche connexe liée à l'emploi que peut lui confier sa supérieure.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales D.E.C. en aménagement et urbanisme. (Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée);
- Posséder de l'expérience dans un travail similaire, préférablement dans le milieu municipal;
- Posséder une très bonne compréhension de la réglementation municipale, de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de la Loi sur la qualité de l'environnement;
- Avoir une bonne communication verbale et écrite;
- Posséder une bonne connaissance du logiciel PG AccèsCité et maîtrise des outils informatiques courants;
- Être capable de planifier, organiser et contrôler différents dossiers en même temps;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie;
- Fortes aptitudes pour les relations interpersonnelles, l'approche client et la résolution de problèmes;
- Posséder un permis de conduire valide.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste permanent à raison de 4 jours semaine (28 heures / semaine).

La rémunération horaire est déterminée selon la formation et l'expérience du candidat en fonction de la Politique de structure salariale de la Municipalité. La Municipalité de Saint-Placide offre également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux tels qu'un régime de retraite et une assurance collective.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 3 décembre 2021 à midi, à l'adresse courriel suivante :

Laurie Giraldeau - Directrice du Service de l'Urbanisme
Municipalité de Saint-Placide
urbanisme@saintplacide.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Dans la présente offre d'emploi, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.